



# Rapport Annuel 2011

Détail des comptes  
de l'exercice 2011  
et leurs annexes

Rapport de l'organe de révision

**Le Léman toute l'année**

---

**COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN SA**

## **Table des matières**

<b>Compte de résultat de l'exercice 2011</b>	
<b>Produits d'exploitation</b>	Page 4
<b>Charges d'exploitation</b>	Page 5
<b>Compte de résultat de l'exercice 2011</b>	Page 7
<b>Bilan au 31 décembre 2011</b>	
<b>Actif</b>	Page 8
<b>Passif</b>	Page 9
<b>Compte des immobilisations de l'exercice 2011</b>	Pages 10 à 13
<b>Tableau de financement de l'exercice 2011</b>	Page 14
<b>Note sur le compte de résultat</b>	Pages 15 - 17
<b>Annexe aux comptes au 31 décembre 2011</b>	Pages 18 - 25
<b>Rapport de l'Organe de révision</b>	Pages 26 - 27

# 1 Compte de résultat de l'exercice 2011 Produits d'exploitation

	Comptes 2011 CHF en milliers	Variation en %	2010 CHF en milliers
<b>A_ Produits de transports bruts</b>	<b>23 979</b>	<b>106.2%</b>	<b>22 572</b>
././ Commissions, rabais, escomptes	-677	109.7%	-617
<b>Produits de transports nets</b>	<b>23 302</b>	<b>106.1%</b>	<b>21 954</b>
<b>B_ Produits accessoires</b>	<b>3 010</b>	<b>98.0%</b>	<b>3 070</b>
1. Fermages et loyers	668	99.4%	671
2. Prestations internes	352	20.8%	1 689
3. Prestations pour tiers	247	350.2%	71
4. Produits de fonds de roulement	10	179.0%	6
5. Autres produits	1 733	273.6%	633
– Dont dons ABVL	898	1122.5%	80
<b>Total des produits</b>	<b>26 311</b>	<b>105.1%</b>	<b>25 025</b>

## 2 Compte de résultat de l'exercice 2011 Charges d'exploitation

	Comptes 2011 CHF en milliers	Variation en %	2010 CHF en milliers
<b>A_ Charges pour le personnel</b>	<b>18 915</b>	<b>103.6%</b>	<b>18 250</b>
1. Traitements et salaires	14 563	101.5%	14 353
2. Allocations, indemnités diverses, uniformes	1 807	114.1%	1 585
3. Charges sociales	2 545	110.1%	2 312
<b>B_ Frais de choses</b>	<b>11 709</b>	<b>113.3%</b>	<b>10 334</b>
<b>1_ Dépenses générales</b>	<b>1 725</b>	<b>111.7%</b>	<b>1 545</b>
1.1. Organes et mandataires de la société	448	123.6%	362
1.2. Cotisations et impôts	655	116.5%	562
1.3. Dépenses générales pour le personnel	303	94.4%	321
1.4. Frais administratifs	320	106.8%	299
<b>2_ Informatique</b>	<b>377</b>	<b>109.5%</b>	<b>344</b>
<b>3_ Marketing, publicité</b>	<b>931</b>	<b>97.7%</b>	<b>954</b>
<b>4_ Assurances et sécurité</b>	<b>583</b>	<b>89.1%</b>	<b>655</b>
<b>5_ Fermages et loyers</b>	<b>34</b>	<b>115.3%</b>	<b>30</b>
<b>6_ Achats kiosques &amp; Navy Shop</b>	<b>121</b>	<b>152.8%</b>	<b>79</b>
<b>7_ Energie</b>	<b>5 033</b>	<b>112.3%</b>	<b>4 482</b>
7.1. Carburants, combustibles et chauffage	4 571	114.9%	3 979
7.2. Energie électrique	312	83.5%	373
7.3. Gaz, eau, lubrifiants	151	115.3%	130
<b>8_ Fournitures et prestations de tiers pour l'entretien</b>	<b>2 905</b>	<b>129.4%</b>	<b>2 246</b>
8.1. Frais d'entretien bâtiments et divers	387	122.5%	316
8.2. Frais d'entretien bateaux	2 518	130.5%	1 930
– Dont travaux spéciaux flotte Belle Epoque exécutés grâce aux dons ABVL	898	1122.5%	80
<b>C_ Amortissements</b>	<b>4 157</b>	<b>94.1%</b>	<b>4 418</b>
1. Immobilisations	4 075	94.3%	4 322
2. Frais d'augmentation du capital	81	84.8%	96
<b>D_ Frais de capitaux</b>	<b>704</b>	<b>115.7%</b>	<b>608</b>
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>35 485</b>	<b>105.6%</b>	<b>33 610</b>
<b>E_ Résultat d'exploitation</b>	<b>-9 174</b>	<b>106.9%</b>	<b>-8 585</b>

### 3 Compte de résultat de l'exercice 2011

	Comptes 2011 CHF en milliers	Variation en %	2010 CHF en milliers
<b>1_ Résultat d'exploitation</b>	<b>-9 174</b>	<b>106.9%</b>	<b>-8 585</b>
1.1. Excédent des charges d'exploitation			
<b>2_ Charges et produits extraordinaires</b>	<b>389</b>	<b>NA*</b>	<b>-1 201</b>
2.1. Charges exercices antérieurs	-41	51.9%	-78
2.2. Produits exercices antérieurs	101	639.2%	16
2.3. Charges extraordinaires	-10	0.6%	-1 618
2.4. Produits extraordinaires	9	6.1%	149
2.5. Remise de dette MS Lausanne par les cantons de Vaud, Genève, Valais	330	100.0%	330
<b>3_ Indemnité art. 28 LTV</b>	<b>1 733</b>	<b>139.4%</b>	<b>1 243</b>
3.1. Part Confédération	867	139.4%	621
3.2. Part canton de Vaud	867	139.4%	621
<b>3.3. Attribution à la réserve pour pertes futures (art. 36 LTV) Soldes de résultats analytiques 2010</b>	<b>537</b>	<b>NA*</b>	<b>-144</b>
<b>4_ Couverture du déficit d'exploitation par les cantons de Vaud, Genève et Valais</b>			
4.1. Perte reportée au 1 <sup>er</sup> janvier	8 688		6 916
4.2. Déficit 2010 à porter au bilan**	-1 593		-298
4.3. Versement résultats analytiques 2010 selon art. 36 LTV			144
4.4. Couverture du déficit d'exploitation 2010 par les cantons	-7 095		-6 762
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-6 514</b>	<b>75.0%</b>	<b>-8 688</b>

\*NA = ratio non applicable

\*\* Soit:

- Perte/provision caisse de pension 2010	-1 529
- Versement analytique 2009 selon art. 36 LTV	-144
- Résultat sur couverture de déficit d'exploitation 2008-2010	80
	-1 593

## 4 Bilan au 31 décembre 2011

### Actif

	Comptes 2011 CHF en milliers	Bilan %	2010 CHF en milliers	Bilan %
<b>1_ Immobilisations</b>	<b>77 122</b>	<b>81.6 %</b>	<b>79 389</b>	<b>81.2 %</b>
1.1. Compte des immobilisations	147 069	155.6%	144 000	147.2%
1.2. Objets inachevés	947	1.0%	2 259	2.3%
./. Compte d'amortissements	-70 894	-75.0%	-66 870	-68.4%
<b>2_ Fonds de roulement</b>	<b>8 735</b>	<b>9.2 %</b>	<b>7 478</b>	<b>7.6 %</b>
2.1. Caisses et chèques postaux	1 115	1.2%	602	0.6%
2.2. Banques c/c commerciaux	3 067	3.2%	3 862	3.9%
<i>Dont liquidités affectées à la rénovation du bateau ITALIE</i>	523	0.6 %	1 161	1.2 %
2.3. Entreprises de transport (CH-Direct)	602	0.6%	364	0.4%
2.4. Débiteurs clients	1 240	1.3%	703	0.7%
2.5. Débiteurs divers	1 629	1.7%	873	0.9%
./. Provision pour débiteurs douteux	-69	-0.1%	-69	-0.1%
2.6. Approvisionnements	1 117	1.2%	851	0.9%
2.7. Actifs transitoires	34	0.0%	292	0.3%
<b>3_ Valeurs incorporelles</b>	<b>84</b>	<b>0.1 %</b>	<b>166</b>	<b>0.2 %</b>
3.1. Frais d'augmentation du capital	84	0.1%	166	0.2%
<b>4_ Fonds en faveur du personnel</b>	<b>2 082</b>	<b>2.2 %</b>	<b>2 105</b>	<b>2.2 %</b>
<b>5_ Solde débiteur du compte de résultat</b>	<b>6 514</b>	<b>6.9 %</b>	<b>8 688</b>	<b>8.9 %</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>94 537</b>	<b>100.0 %</b>	<b>97 825</b>	<b>100.0 %</b>



## 6 Compte des immobilisations de l'exercice 2011

	VALEUR D'ACQUISITION			
	Etat au 1.1.2011 CHF en milliers	Augmentations en 2011 CHF en milliers	Diminutions en 2011 CHF en milliers	Etat au 31.12.2011 CHF en milliers
<b>1_ Installations</b>				
1.1. Installations des débarcadères				
1.1.1. Installations fixes	4 411	117		4 528
1.1.2. Equipements	466			466
1.2. Bâtiments et installations fixes				
1.2.1. Bâtiments et installations fixes	12 946	5		12 952
1.2.2. Installations et machines des chantiers navals et des ateliers	1 361	61		1 422
<b>2_ Bateaux et dock flottant</b>				
<b>2.1. Bateaux Belle Epoque</b>	<b>61 123</b>	<b>2 458</b>		<b>63 581</b>
La Suisse	19 673	18		19 691
Simplon	6 265	2 440		8 706
Savoie	12 974			12 974
Rhône	3 995			3 995
Montreux	12 612			12 612
Vevey	1 441			1 441
Italie	1 469			1 469
Helvétie	2 694			2 694
<b>2.2. Bateaux modernes</b>	<b>57 141</b>	<b>263</b>		<b>57 404</b>
Lausanne	15 252	217		15 469
Léman	5 883			5 883
Henry-Dunant	5 523	36		5 558
Général-Guisan	4 643	11		4 654
Ville-de-Geneve	4 258			4 258
Lavaux	4 148			4 148
Morges	4 056			4 056
Valais*	5 123			5 123
Col-vert	1 433			1 433
Coppet*	3 467			3 467
Geneve*	3 354			3 354
<b>2.3. Autres bateaux</b>	<b>85</b>			<b>85</b>
<b>2.4. Autres installations flottantes (dock)</b>	<b>3 219</b>			<b>3 219</b>
<b>3_ Divers</b>				
3.1. Véhicules à moteur*	255	18	12	261
3.2. Objets mobiliers				
3.2.1. Informatique/câblage réseau*	1 148	86	39	1 194
3.2.2. Billetterie*	751	112		862
3.2.3. Objets mobiliers et divers	1 094			1 094
	<b>144 000</b>	<b>3 120</b>	<b>51</b>	<b>147 069</b>

\*Dont objets part. ou totalement financés par leasing

12 820

12 820

Suite du tableau page 12

- 4\_ Objets inachevés
- 5\_ Subventions à fonds perdus
- 6\_ Valeurs incorporelles



**AMORTISSEMENTS**

<b>Taux</b>	<b>Etat au 1.1.2011 CHF en milliers</b>	<b>Augmentations en 2011 CHF en milliers</b>	<b>Diminutions en 2011 CHF en milliers</b>	<b>Etat au 31.12.2011 CHF en milliers</b>	<b>Valeur comptable au 31.12.2011 CHF en milliers</b>
5.0%	3 962	51		4 013	515
10.0%	104	27		131	336
2.0%	7 963	111		8 074	4 878
5.0%	1 149	22		1 171	251
<b>3/10%</b>	<b>21 343</b>	<b>1 690</b>		<b>23 033</b>	<b>40 547</b>
3/10%	3 171	541		3 713	15 978
3/10%	3 577	273		3 850	4 856
3/10%	3 007	382		3 389	9 584
3/10%	2 324	87		2 411	1 584
3/10%	3 990	389		4 379	8 233
3/10%	1 233	11		1 244	197
3/10%	1 347	7		1 354	115
3/10%	2 694			2 694	
<b>3/10%</b>	<b>25 874</b>	<b>1 656</b>		<b>27 530</b>	<b>29 874</b>
3/10%	8 596	499		9 095	6 374
3/10%	3 527	188		3 714	2 168
3/10%	3 068	136		3 204	2 355
3/10%	3 738	152		3 890	764
3/10%	3 915	16		3 931	327
3/10%	630	142		772	3 376
3/10%	601	131		732	3 324
3/10%	461	154		615	4 508
3/10%	632	33		665	768
3/10%	360	104		465	3 003
3/10%	347	101		447	2 907
<b>5.0%</b>	<b>30</b>	<b>4</b>		<b>34</b>	<b>51</b>
<b>5.0%</b>	<b>2 753</b>	<b>181</b>		<b>2 934</b>	<b>286</b>
12.5%	155	30	12	173	88
25/10%	816	136	39	913	281
10.0%	98	86		185	678
10.0%	822	81		903	191
	<b>65 070</b>	<b>4 075</b>	<b>51</b>	<b>69 094</b>	<b>77 975</b>
	1 336	469		1 805	11 015

Suite du tableau page 13

## 6 Compte des immobilisations de l'exercice 2011 (suite de la page 10)

	VALEUR D'ACQUISITION			
	Etat au 1.1.2011CHF en milliers	Augmentations en 2011 CHF en milliers	Diminutions en 2011 CHF en milliers	Etat au 31.12.2011 CHF en milliers
<b>4_ Objets inachevés</b>				
4.1. Bâtiment administratif	50			50
4.2. Bateau « Simplon »	1 474		1 474	
4.3. Bateau « Vevey »	471	44		515
4.4. Bateau « Ville-de-Genève »	117	53		170
4.5. Divers	147	70	5	212
<b>Total des objets inachevés</b>	<b>2 259</b>	<b>167</b>	<b>1 480</b>	<b>947</b>
<b>5_ Subventions à fonds perdus pour assainissement de la Confédération, des cantons de Vaud, Genève, Valais et de la ville de Lausanne</b>				
<b>Total général</b>	<b>146 259</b>	<b>3 287</b>	<b>1 531</b>	<b>148 016</b>
<b>6_ Valeurs incorporelles</b>				
6.1. Pièces de réserve (Non valeur conformément aux directives de l'OFT)				
6.2. Frais d'augmentation du capital 2005	165			165
6.3. Frais d'augmentation du capital 2006	74			74
6.4. Frais d'augmentation du capital 2007	106			106
6.5. Frais d'augmentation du capital 2008	224			224
6.6. Frais d'augmentation du capital 2009	77			77
<b>Total valeurs incorporelles</b>	<b>646</b>			<b>646</b>

### AMORTISSEMENTS

Taux	Etat au 1.1.2011 CHF en milliers	Augmentations en 2011 CHF en milliers	Diminutions en 2011 CHF en milliers	Etat au 31.12.2011 CHF en milliers	Valeur comptable au 31.12.2011 CHF en milliers
					50
					515
					170
					212
					<b>947</b>
	1 800			1 800	-1 800
	<b>66 870</b>	<b>4 075</b>	<b>51</b>	<b>70 894</b>	<b>77 122</b>
	10				
	165			165	
	74			74	
	85	21		106	
	130	45		175	50
	27	15		42	35
	<b>481</b>	<b>81</b>		<b>562</b>	<b>84</b>

## 7 Tableau de financement de l'exercice 2011

	Comptes 2011 CHF en milliers	2010 CHF en milliers
<b>Opérations d'exploitation</b>		
Résultat d'exploitation	-9 174	-8 585
Indemnité art. 28 LTV trafic régional	1 733	1 243
Produits extraordinaires	440	495
Charges extraordinaires	-51	-1 696
Amortissements sur immobilisations corporelles	4 075	4 322
Variation des provisions	363	-6 946
Variation comptes de régularisation	442	1 168
<b>Capacité d'autofinancement de l'exploitation</b>	<b>-2 171</b>	<b>-9 999</b>
Variation débiteurs	-1 531	568
Variation créanciers et fournisseurs	-546	346
Variation approvisionnements	-266	46
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-2 343</b>	<b>960</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'exploitation</b>	<b>-4 514</b>	<b>-9 039</b>
<b>Opérations d'investissements</b>		
Bâtiments et Installations	-179	-71
Bateaux et dock flottant	-1 247	-1 072
Divers	-216	-817
Travaux en cours	-167	-1 943
Valeurs incorporelles	81	77
<b>Flux de fonds relatifs aux investissements</b>	<b>-1 726</b>	<b>-3 826</b>
<b>Opérations de financement</b>		
Augmentation du capital		
Variation des crédits bancaires	504	8 460
Variation des leasings financiers	-1 109	-366
Solde couverture de déficit exercice antérieur	305	678
Avances couverture de déficit de l'exercice	7 346	6 790
Contribution d'investissements des pouvoirs publics	-330	-330
Prêt VD	-508	-508
Prêt GE	-200	-200
Prêt VS	-49	-49
<b>Flux de fonds relatifs aux opérations de financement</b>	<b>5 959</b>	<b>14 475</b>
Variation des disponibilités	-282	1 610
Disponibilités au 1 <sup>er</sup> janvier	4 464	2 854
<b>Disponibilités nettes au 31 décembre</b>	<b>4 182</b>	<b>4 464</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Caisse et comptes de chèques postaux	1 115	602
Banques comptes courants commerciaux	3 067	3 862
<b>Total</b>	<b>4 182</b>	<b>4 464</b>

## 8 Notes sur le compte de résultat

### 1\_ Produits de transport bruts

Types de produits	Comptes 2011 CHF en milliers	2010 CHF en milliers	Variation en %
Trafic touristique & régional	16 317	14 874	+9.7 %
Service direct (CFF)	3 957	3 885	+1.9 %
Locations/Charters	2 713	2 650	+2.4 %
Participation France	993	1 162	-14.5 %
<b>Total</b>	<b>23 979</b>	<b>22 572</b>	<b>+6.2 %</b>

La hausse des tarifs fut de l'ordre de 5.5 % en moyenne en 2011 tandis que l'évolution du volume (services réguliers) a été très positive et s'est établie à +8.1 %. Suite au fort développement du trafic régional (nouvelle ligne Lausanne-Thonon notamment), la hausse en termes de Chiffre d'affaires est toutefois inférieure au cumul de la hausse des prix et du volume. Cette tendance provient essentiellement de la forte croissance des ventes d'abonnements dont le prix moyen par trajet est inférieur au prix moyen encaissé par passager sur l'ensemble des prestations de la compagnie.

Dans un contexte conjoncturel difficile, la hausse de 2.4 % des croisières privées est très réjouissante.

La participation contractuelle française s'est élevée à KCHF 993 contre KCHF 1 162 en 2010. L'évolution des taux de change a eu un impact négatif sur le montant encaissé en francs suisses.

Les recettes « Service direct (CFF) » comprennent la variation de la provision sur les abonnements CFF annuels et ½ tarif d'une durée d'un an et plus (KCHF +169 en 2011).

### 2\_ Fermages et loyers

Ce poste comprend essentiellement les revenus de location liés à la sous-traitance par la CGN de l'activité de restauration sur les bateaux. Ce poste comprend également le revenu relatif à la mise en location, en faveur de Lake Gourmet, de locaux administratifs et de stockage sur le site du chantier naval.

### 3\_ Prestations internes

Les travaux de rénovation de la flotte de la CGN sont partiellement réalisés en interne par le personnel de la Société, en hiver notamment, lorsque l'activité est réduite. Au total, 3 818 heures ont été activées en 2011, le tout à un tarif horaire de CHF 84.19 (coût complet) ce qui représente un total de KCHF 321. Les heures du personnel activées concernent la restauration en cours du « Simplon » uniquement.

### 4\_ Autres produits

Types de recettes	Comptes 2011 CHF en milliers	2010 CHF en milliers	Variation en %
Différence de change	132	3	+4 300 %
Revenus marketing & Divers	353	290	+21.7 %
Revenus sur diff. TVA France	187	129	+44.9 %
Dons	904	86	+905.1 %
Revenus kiosques & Navyshop	158	126	+25.4 %
<b>Total</b>	<b>1 733</b>	<b>633</b>	<b>+173.6 %</b>

Si les fortes variations de l'EURO face au CHF ont parfois été difficiles à gérer, elles nous ont finalement permis de réaliser des gains de change significatifs en 2011 (KCHF 132).

## 8 Notes sur le compte de résultat

Les travaux sur les bateaux « Montreux », « Simplon », « Rhône » et « Helvétie » financés par le biais de dons de l'ABVL/PRO VAPORE, sont comptabilisés en tant que charges d'entretien dans les comptes de la CGN pour l'ensemble des frais occasionnés tandis que leur financement par l'ABVL/PRO VAPORE figure dans les recettes sous cette rubrique.

### 5\_ Charges pour le personnel

L'augmentation de la masse salariale de 3.6% est essentiellement due à la forte augmentation des heures supplémentaires rendues nécessaires par un nombre important de cas de maladie et accident.

L'effectif annuel passe ainsi de 175 à 171 (-4 personnes en EPT, départs naturels). L'effectif de pointe durant la saison d'été a quant à lui été de 206 (+8).

La hausse annuelle des salaires a été de 1.4% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est essentiellement liée aux augmentations statutaires (évolution dans la grille salariale, +1.2%). La hausse relative à l'inflation qui a été octroyée a été de 0.2% ce qui correspond à l'indice des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2010.

Les charges sociales et autres frais du personnel représentent 23.0% de la masse salariale brute contre 21.4% l'année précédente.

### 6\_ Dépenses générales

Le poste Organes et mandataires de la Société comprend en 2011 les frais exceptionnels générés par les travaux préparatoires, notamment juridiques et fiscaux, de restructuration de la Société (KCHF 115).

Un taux forfaitaire de TVA de 3.7% est appliqué sur les subventions reçues. Avec le paiement en 2011 de soldes de subventions 2010, ce poste est en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

### 7\_ Energie et carburants

La variation par rapport à l'exercice précédent provient d'une part de la hausse de la consommation suite à l'augmentation de l'offre (doubleur Lausanne-Thonon essentiellement, 4 655 000 litres contre 4 379 000 litres en 2010 soit +6.3%) et d'autre part de la hausse des prix (CHF 0.96 par litre contre CHF 0.90 en 2010). Il faut relever que le prix moyen du carburant acheté a été inférieur au prix du marché grâce à l'achat en 2010 déjà d'une partie importante des besoins de l'exercice 2011.

Pour 2012, la quasi totalité des besoins a également pu être achetée à terme à des prix intéressants.

### 8\_ Fournitures et prestations de tiers pour l'entretien

Certains bateaux vieillissants ou en bout de vie entraînent des coûts importants et en hausse régulière. Ceci est notamment le cas pour les bateaux en attente de rénovation dans le cadre de l'EMPD (exposé des motifs et projet de décret). A noter une hausse marquée des charges en 2010 liée à des changements de moteurs et autres réparations inattendues sur la flotte.

Les travaux sur les bateaux « Montreux », « Rhône » et « Helvétie », financés grâce à des dons de l'ABVL figurent également sous cette rubrique (voir point 4. ci-dessus).

### 9\_ Amortissements

Outre les explications figurant sous le point 1 de l'annexe aux comptes, une diminution de la charge d'amortissements des actifs est constatée en 2011. Celle-ci provient de l'amortissement extraordinaire du Chablais en 2010 suite à sa démolition pour un montant de KCHF 279.

Depuis 2001, la charge d'amortissement annuelle est passée de KCHF 1 642 à KCHF 4 157. Le manque d'investissements réalisés durant la décennie précédente aura nécessité un fort rattrapage dans les années 2000 avec pour conséquence une très nette augmentation des amortissements nécessaires. Aujourd'hui, on se rapproche davantage de la charge d'amortissement traduisant un renouvellement correct de la flotte. Cette charge devrait logiquement se situer au-dessus de KCHF 5 000 par an.

### 10\_ Frais de capitaux

La dette relative à l'achat de bateaux sous forme de leasing figure au passif du bilan de la Société. Les tranches de remboursement sont comptabilisées partiellement sous forme de remboursement de la dette et partiellement sous forme de charges d'intérêts sous cette rubrique.

Depuis le mois de juillet 2010, ce poste comprend également les intérêts sur le prêt des Retraites Populaires octroyé dans le cadre de l'assainissement de la Caisse de pensions. Le taux d'intérêt moyen est de 2.74% sur une durée de 10 ans. La charge sur l'exercice 2011 est de KCHF 245 (KCHF 116 en 2010 sur 6 mois).

### 11\_ Charges et produits extraordinaires

Ni dépense ni revenu significatifs en 2011.

### 12\_ Indemnités art. 36 LTV

Le subventionnement des lignes de trafic régional par la Confédération et le canton de Vaud concerne depuis 2009 les lignes Lausanne – Thonon, Nyon – Chens et Lausanne – Evian.

### Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes sont en conformité avec les dispositions de la Loi sur le transport des voyageurs (LTV) et de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Ils ont été formellement approuvés par l'Office Fédéral des Transports (OFT) en date du 21 mars 2012.

Les comptes 2011 ne prennent pas en considération les éventuelles corrections de valeur qui pourraient être effectuées dans le cadre de l'assainissement financier projeté pour l'exercice comptable 2012. Le cas échéant, celui-ci sera intégralement comptabilisé au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en milliers de francs suisses.

### 1\_ Compte des immobilisations

Le compte des immobilisations corporelles enregistre, selon le principe des montants bruts:

– en tant qu'augmentations:

a) Les dépenses pour la construction ou l'acquisition de nouvelles installations (équipements fixes ou mobiles et véhicules) et les dépenses pour le remplacement d'installations complètes ou de parties d'installations;

b) Les dépenses pour l'extension, le complément, le renouvellement ou la transformation des installations et des véhicules disponibles.

– en tant que diminutions:

Le démantèlement, l'aliénation ou la mise hors service permanente des objets ou parties d'objets dont les coûts ont grevé le compte des immobilisations lors de leur acquisition. La valeur de l'installation (y compris les imputations ultérieures pour agrandissements ou transformations) est déduite du compte.

#### Dispositions particulières:

Les dépenses pour les installations qui ne sont pas encore en service ou décomptées à la fin de l'année figurent dans le compte « Objets inachevés ».

#### Amortissements:

Le compte d'amortissement dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont fixés, d'une part sur la base des coûts de construction et d'acquisition et, d'autre part, sur la base de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans les fourchettes imposées dans l'ordonnance du DETEC (OCEC; art 11 et annexe). Il s'agit d'amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais qui suivent en général, les taux suivants:

Bateaux pour service voyageurs	3.0%
Equipements de bateaux	10.0%
Autres bateaux et installations flottantes	5.0%
Installations de débarcadères	5.0%
Bâtiments et installations fixes	2.0%
Installations et machines	5.0%
Véhicules à moteur	12.5%
Informatique	25.0%
Objets mobiliers, billetterie, câblage	10.0%

La valeur nette au bilan des actifs immobilisés doit être considérée comme valeur d'usage.

### Activation en 2011

Les principes d'activation énumérés ci-dessus sont respectés pour l'exercice 2011.

Concernant les rénovations 2011, les règles suivantes ont été appliquées:

– les factures de tiers ont été activées à 100%,  
– les prestations internes, en conformité avec l'OCEC, ont été activées aux coûts complets provenant de la comptabilité analytique. En 2011, 3 818 heures ont été activées au tarif horaire de CHF 84.19 ce qui représente un montant de KCHF 321.

### 2\_ Valeurs en portefeuille

La nature des titres détenus correspond plus à des soutiens financiers qu'à des placements à rendement. Ils sont totalement amortis.

### 3\_ Débiteurs

Pour les débiteurs faisant l'objet de poursuites, étant en faillite, bénéficiant d'un sursis concordataire ou suscitant des doutes fondés concernant la capacité de respecter leurs engagements, la Compagnie constitue une provision adéquate pour risque sur créances douteuses.

### 4\_ Approvisionnements

Les stocks sont en général basés sur la valeur d'acquisition ou de réalisation si cette dernière s'avère plus basse.



## 9 Annexe aux comptes au 31 décembre 2011

### 5\_ Valeurs incorporelles (CHF en milliers)

Frais d'augmentation du capital 2005	CHF	165
./. Amortissement au 31.12.2011	CHF	165
<b>Solde 31.12.2011</b>	CHF	<b>0</b>
Frais d'augmentation du capital 2006	CHF	74
./. Amortissement au 31.12.2011	CHF	74
<b>Solde 31.12.2011</b>	CHF	<b>0</b>
Frais d'augmentation du capital 2007	CHF	106
./. Amortissement au 31.12.2011	CHF	106
<b>Solde 31.12.2011</b>	CHF	<b>0</b>
Frais d'augmentation du capital 2008	CHF	224
./. Amortissement au 31.12.2011	CHF	174
<b>Solde 31.12.2011</b>	CHF	<b>50</b>
Frais d'augmentation du capital 2009	CHF	77
./. Amortissement au 31.12.2011	CHF	42
<b>Solde 31.12.2011</b>	CHF	<b>35</b>

Les frais d'augmentation de capital sont portés au bilan. Ils sont indiqués séparément et amortis en 5 ans (CO art. 664).

### 6\_ Fonds en faveur du personnel

Ces fonds (total au 31.12.2011 KCHF 2 082) se trouvent à l'actif et au passif du bilan, selon les exigences de l'OFT.

Ils représentent le fonds de la caisse de secours en cas de maladie pour KCHF 1 317 ainsi que le fonds de réserve pour l'amélioration des rentes en cours en faveur du personnel de la CGN pour KCHF 765.

### 7\_ Solde débiteur du compte de résultat

Le solde débiteur de l'exercice 2011 de KCHF 6514 est pris en charge à hauteur de KCHF 7051 par le:

– Canton de Vaud	KCHF	4513
– Canton de Genève	KCHF	2295
– Canton du Valais	KCHF	243

Le solde des subventions pour les exercices antérieurs a été intégralement versé en 2011 sur la base de la comptabilité analytique définitive. Dès 2010, si le résultat est meilleur que l'Offre, le Canton de Genève rétrocède 25% de cette différence à la CGN. Suite aux bons résultats enregistrés sur Genève en 2010, selon le décompte de la comptabilité analytique, la CGN a donc récupéré un montant de KCHF 78.

Résultat reporté au bilan :

Etat au 01.01.2011	KCHF	7 654
Déficits antérieurs à porter au bilan	KCHF	1 593
Versement analytique 2010 selon art 36 LTV	KCHF	0
<b>Etat au 31.12.2011</b>	<b>KCHF</b>	<b>9 247</b>

La provision complémentaire pour la Caisse de Pension (KCHF 1 529, se référer au point 15 ci-dessous) comptabilisée en 2010 et non financée directement par les Cantons (prêt Re-traites Populaires) figure dorénavant au résultat reporté.

Le versement analytique 2010 selon art 36 LTV relatif à la différence de résultat entre l'offre et le résultat réel pour le trafic régional pour l'exercice en question a été versé directement en 2011 par le canton de Vaud. Ce montant sera compensé au cours de l'exercice 2012 et viendra réduire la perte reportée au bilan.

(KCHF)	2011	2010
Perte d'exercice	6 514	8 688
Résultat extraordinaire non couvert par les Cantons		-1 529
Résultat sur couverture de déficit		80
Variation provision art 36 LTV	537	-144
<b>TOTAL</b>	<b>7 051</b>	<b>7 095</b>

En 2012, le résultat favorable de la comptabilité analytique sur les lignes transfrontalières selon art 36 LTV sera porté en augmentation de la réserve au bilan (KCHF +718).

Pour l'exercice 2011, les décomptes définitifs de la Comptabilité analytique n'ayant pas encore été soumis aux Cantons, il s'agit d'une projection.

## 9 Annexe aux comptes au 31 décembre 2011

### 8\_ Capital étranger

Dans le cadre du financement accordé pour la rénovation des bateaux « Montreux », « Henry-Dunant » et « Col-Vert », la situation au 31.12.2011 se présente comme suit:

– Canton de Vaud	KCHF	4 109
– Canton de Genève	KCHF	1 622
– Canton du Valais	KCHF	400

Ces prêts sans intérêt ont été remboursés pour la somme de KCHF 271 en 2011.

Dans le cadre du financement accordé pour la rénovation du « Savoie », l'achat de deux vedettes et la rénovation du chantier, la situation au 31.12.2011 se présente comme suit:

– Canton de Vaud	KCHF	11 108
– Canton de Genève	KCHF	4 379
– Canton du Valais	KCHF	1 103

Ces prêts sans intérêt ont été remboursés pour la somme de KCHF 486 en 2011.

### 9\_ Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements

CHF en milliers	Dette 2011	Actifs mis en gage 2011	Actifs mis en gage 2010
Bâtiments: Emprunt hypothécaire 1 <sup>er</sup> rang, de la Banque Cantonale Vaudoise, grevant l'ensemble des biens immobiliers de la Compagnie	CHF 1 442	CHF 4 878	CHF 4 983
Bateaux: Emprunt hypothécaire 2 <sup>ème</sup> rang des pouvoirs publics grevant l'ensemble des biens de la Compagnie (hors actifs financés par leasing, conditionnellement remboursable en fonction des résultats. Aucun remboursement ni paiement d'intérêts en 2011):		CHF 66 107	CHF 67 871
Confédération	CHF 1 257		
Canton de Vaud	CHF 1 640		
Canton de Genève	CHF 699		
Canton du Valais	CHF 177		
Commune de Lausanne	CHF 990		
<b>Total</b>	<b>CHF 4 762</b>		

### 10\_ Leasings

Le « Valais », deux bateaux de type NAVIBUS® (le « Coppet » et le « Genève »), le réseau WIFI, un véhicule ainsi que le système de billetterie ont été financés par le biais de sept contrats de leasing. Ces transactions sont considérées comme des leasings financiers (et non opérationnels). Ils sont donc portés au bilan. La valeur comptable nette des objets financés par leasing figure dans les actifs immobilisés tandis que la dette de leasing y relative figure dans les fonds étrangers à long terme au passif du bilan. La durée d'amortissement contractuelle des leasings est de 10 à 12 ans pour les bateaux alors que la durée de vie comptable est de 33 ans. Le système de billetterie est quant à lui amorti contractuellement en 8 ans tandis que sa durée de vie comptable est de 10 ans. Le réseau WIFI est amorti comptablement sur une période de 4 ans, soit de manière identique à la durée du leasing.

3 contrats de leasing portant sur des véhicules de transport du personnel sont arrivés à échéance dans le courant 2011. Ces véhicules appartiennent dorénavant à la CGN.

## 9 Annexe aux comptes au 31 décembre 2011

Au 31 décembre 2011, la valeur nette à l'actif des objets financés par leasing est de KCHF 11 015.

A la même date, les intérêts contractuellement dus et payables d'ici à l'échéance des différents contrats s'élèvent à KCHF 1 002 (KCHF 1 308 au 31.12.2010).

L'essentiel du matériel informatique est loué sur la base de contrats de 4 ans. Au 31.12.2011, la valeur des échéances contractuelles dues est de KCHF 554 (14 trimestres).

### 11\_ Créanciers et fournisseurs

Ce poste comprend également le compte courant en faveur de la caisse pour perte de gain maladie pour KCHF 760, CH-Direct pour KCHF 223, les avances de clients pour la location de bateaux pour KCHF 213 ainsi que la TVA pour KCHF 178.

### 12\_ Provisions

CHF en milliers	Variation	2011	2010
Provision pour heures supplémentaires: Attribution en 2011	KCHF 337	KCHF 1 382	KCHF 1 045
Provision Service direct (abonnements forfaitaires CFF) Attribution en 2011	KCHF 169	KCHF 1 908	KCHF 1 739

Conformément aux instructions de l'Office fédéral des transports, ces deux montants figurent dans la rubrique « Provisions ».

Le poste passifs transitoires comprend un versement de KCHF 300 à effectuer en faveur du fonds de réserve pour l'amélioration des rentes en cours.

### 13\_ Avance de fonds pour prestations 2011

L'avance de fonds pour paiement des prestations 2011 a été effectuée par les 3 cantons :

Canton de Vaud	KCHF	5 915
Canton de Genève	KCHF	2 004
Canton du Valais	KCHF	293

Après acceptation des comptes par l'Assemblée générale, ces avances se régularisent par compensation du déficit 2011 au bilan.

La somme de KCHF 993 représentant la participation forfaitaire de la France aux coûts non couverts en 2011, a été encaissée au cours de l'exercice 2011 à l'exception d'un solde de KCHF 334 encaissé en janvier 2012.

### 14\_ Fonds en faveur du personnel

Ces fonds se trouvent à l'actif et au passif du bilan, selon les exigences de l'OFT. Ils représentent des fonds de secours en faveur du personnel de la CGN (voir point 6).

### 15\_ Engagement de prévoyance et autres charges sociales

Dans le but d'assainir de manière durable sa Caisse de pensions, la CGN, avec l'appui du canton de Vaud, a pris la décision de changer de Caisse de pensions avec effet au 01.07.2010. Par conséquent, au 31.12.2011, la prévoyance professionnelle des employés de la CGN est assurée auprès de PROFELIA, institution de prévoyance des Retraites Populaires, entité juridiquement distincte, conformément au droit suisse. Dans le cadre du plan d'assainissement mis en place, un prêt garanti par les cantons de KCHF 8 489 a été octroyé en 2010 déjà par les Retraites Populaires à la CGN. En 2011, suite au décompte définitif relatif au transfert depuis l'ASCOOP, un prêt complémentaire de KCHF 529 a été octroyé dans le but d'atteindre l'objectif d'assainissement fixé, soit un taux de couverture de 90%. Le montant définitif du prêt s'établit dès lors à KCHF 9 018. Le solde de KCHF 529 avait été dûment provisionné en 2010 déjà à hauteur de KCHF 540.

## 9 Annexe aux comptes au 31 décembre 2011

Suite à la baisse générale des marchés financiers, le taux de couverture au 31.12.2011 est en baisse et se situe aux environs de 86 % (comptes finaux non établis). Des mesures d'assainissement de la caisse sont déjà en cours (4 % du salaire coordonné) et sont prises en charge par la Société à raison de 60 % ainsi que par les employés pour le solde. L'objectif qui consiste à atteindre un degré de couverture de 100 % d'ici à 2020 nécessitera peut-être la mise en place de mesures d'assainissement supplémentaires ces prochaines années.

Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

La contribution de l'employeur est reprise sans modification en tant que charges de l'entreprise découlant des engagements de prévoyance dans le compte charges sociales.

### 16\_ Contributions d'investissement des pouvoirs publics

Un remboursement de KCHF 330 est intervenu durant l'exercice. Il s'agit du remboursement partiel du prêt sans intérêt accordé pour le financement du MS Lausanne, d'un montant initial de KCHF 11 000. Le remboursement se répartit à raison de :

- KCHF 221 pour le canton de Vaud
- KCHF 87 pour le canton de Genève
- KCHF 22 pour le canton du Valais.

### 17\_ Contrat d'importance en cours :

Aucun nouveau contrat d'importance prenant effet en 2011 n'a été signé en 2011.

### 18\_ Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

CHF en milliers	2011	2010
Bateaux à vapeur, à moteur, bateau atelier et dock flottant (AESN)	CHF 141 712	CHF 140 142
Bâtiments	CHF 17 060	CHF 17 060
Débarcadères	CHF 425	CHF 423
Biens mobiliers	CHF 5 817	CHF 5 817

La Compagnie, en tant que membre de l'Association d'assurance des entreprises suisses de navigation (AESN), est assurée conformément aux normes suisses pour les compagnies de navigation contre des prétentions en dommages et intérêts (responsabilité civile et CASCO).

En tant que membre de l'AESN, la Société est couverte sur le principe du pool des sociétés pour un montant de CHF 80 millions en responsabilité civile.

La couverture de l'AESN en CASCO pour l'ensemble de la flotte CGN est de KCHF 141 712.

### 19\_ Prêts actionnaires à la Société

Les prêts accordés par les différentes collectivités publiques ainsi que par la Banque Cantonale Vaudoise sont considérés comme des prêts actionnaires. Ils sont répertoriés au bilan selon les commentaires figurant sous les points 8, 9 et 16 ci-dessus. Au total, ces prêts s'élèvent à KCHF 32 996.

### 20\_ Structure du capital propre

Le montant du capital social au 31.12.2011 s'élève à KCHF 36 063 et se répartit comme suit :  
48 000 actions nominatives A d'un montant de CHF 100.- chacune, entièrement libérées, détenues par les collectivités publiques ou les établissements de droits publics. Les actions A donnent droit à une répartition préférentielle de l'actif en cas de liquidation.

212 625 actions nominatives B d'un montant de CHF 100.- chacune, entièrement libérées.

Droit de vote : chaque action A ou B donne droit à une voix.

10 000 bons de participation d'un montant de CHF 1 000.- chacun, entièrement détenus par l'ABVL/Pro Vapore, entièrement libérés, sans droit de vote.

Les actions ainsi que les bons sont indivisibles à l'égard de la CGN qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour une action (ou bon). Les actions (ou bons) ne peuvent être transférés que par cession. Pour être valable, la cession doit être notifiée à la Société.

## 9 Annexe aux comptes au 31 décembre 2011

CHF en milliers	Capital-actions A	B	Capital- participation	Réserve Amortissement	Réserve Art 36 LTV
Etat au 31.12.2003	4 800	6 263		309	1 655
Variation réserves 2004					37
Etat au 31.12.2004	4 800	6 263		309	1 691
Augmentation du capital		2 000			
Variation réserves 2005					9
Etat au 31.12.2005	4 800	8 263		309	1 700
Augmentation du capital		4 000			
Variation réserves 2006					76
Etat au 31.12.2006	4 800	12 263		309	1 776
Augmentation de capital		4 000			
Variation réserves 2007					6
Etat au 31.12.2007	4 800	16 263		309	1 782
Augmentation de capital-actions		3 000			
Augmentation de capital-participation			10 000		
Variations réserves 2008					-125
Etat au 31.12.2008	4 800	19 263	10 000	309	1 656
Augmentation de capital		2 000			
Variation réserves 2009					37
Etat au 31.12.2009	4 800	21 263	10 000	309	1 694
Variation réserves 2010					144
Etat au 31.12.2010	4 800	21 263	10 000	309	1 838
Variation réserves 2011					-537
Etat au 31.12.2011	4 800	21 263	10 000	309	1 301

## 9 Annexe aux comptes au 31 décembre 2011

### 21\_ Répartition du capital-actions au 31.12.2011

2010						2011						
Action A	Action B	Total	%A	%B	% total	Action A	Action B	Total	%A	%B	% total	Actionnaire
	43990	43990		16.88	16.88		43990	43990		16.88	16.88	ABVL/Pro Vapore
	17661	17661		6.78	6.78		17661	17661		6.78	6.78	Danial O.
	15587	15587		5.98	5.98		15587	15587		5.98	5.98	Finial Capital SA
<b>10322</b>	<b>1310</b>	<b>11632</b>	<b>3.96</b>	<b>0.50</b>	<b>4.46</b>	<b>10322</b>	<b>1310</b>	<b>11632</b>	<b>3.96</b>	<b>0.50</b>	<b>4.46</b>	<b>Commune de Lausanne</b>
	10000	10000		3.84	3.84		10000	10000		3.84	3.84	Sandoz FF Holding SA
8000		8000	3.07		3.07	8000		8000	3.07		3.07	Banque Cantonale Vaudoise
	8000	8000		3.07	3.07		8000	8000		3.07	3.07	Landolt A.
<b>6729</b>		<b>6729</b>	<b>2.58</b>		<b>2.58</b>	<b>6729</b>		<b>6729</b>	<b>2.58</b>		<b>2.58</b>	<b>Ville de Genève</b>
<b>6670</b>		<b>6670</b>	<b>2.56</b>		<b>2.56</b>	<b>6670</b>		<b>6670</b>	<b>2.56</b>		<b>2.56</b>	<b>Confédération Suisse</b>
	5000	5000		1.92	1.92		5000	5000		1.92	1.92	Biononus Clinique Bon-Port
<b>2890</b>	<b>1575</b>	<b>4465</b>	<b>1.11</b>	<b>0.60</b>	<b>1.71</b>	<b>2890</b>	<b>1575</b>	<b>4465</b>	<b>1.11</b>	<b>0.60</b>	<b>1.71</b>	<b>Etat de Genève</b>
<b>790</b>	<b>3500</b>	<b>4290</b>	<b>0.30</b>	<b>1.34</b>	<b>1.65</b>	<b>790</b>	<b>3500</b>	<b>4290</b>	<b>0.30</b>	<b>1.34</b>	<b>1.65</b>	<b>Etat Valaisan</b>
<b>1828</b>	<b>2334</b>	<b>4162</b>	<b>0.70</b>	<b>0.90</b>	<b>1.60</b>	<b>1828</b>	<b>2334</b>	<b>4162</b>	<b>0.70</b>	<b>0.90</b>	<b>1.60</b>	<b>Commune de Montreux</b>
	4000	4000		1.53	1.53		4000	4000		1.53	1.53	Bertarelli E.
<b>1642</b>	<b>2193</b>	<b>3835</b>	<b>0.63</b>	<b>0.84</b>	<b>1.47</b>	<b>1642</b>	<b>2193</b>	<b>3835</b>	<b>0.63</b>	<b>0.84</b>	<b>1.47</b>	<b>Commune de Vevey</b>
<b>3445</b>	<b>5</b>	<b>3450</b>	<b>1.32</b>		<b>1.32</b>	<b>3445</b>	<b>5</b>	<b>3450</b>	<b>1.32</b>		<b>1.32</b>	<b>Etat de Vaud</b>
	3000	3000		1.15	1.15		3000	3000		1.15	1.15	Bigelow-May F.
<b>2500</b>		<b>2500</b>	<b>0.96</b>		<b>0.96</b>	<b>2500</b>		<b>2500</b>	<b>0.96</b>		<b>0.96</b>	<b>Conseil du Léman</b>
<b>145</b>	<b>2270</b>	<b>2415</b>	<b>0.06</b>	<b>0.87</b>	<b>0.93</b>	<b>145</b>	<b>2270</b>	<b>2415</b>	<b>0.06</b>	<b>0.87</b>	<b>0.93</b>	<b>Commune de Morges</b>
	2332	2332		0.89	0.89		2332	2332		0.89	0.89	De Picciotto G.
<b>45</b>	<b>2100</b>	<b>2145</b>	<b>0.02</b>	<b>0.81</b>	<b>0.82</b>	<b>45</b>	<b>2100</b>	<b>2145</b>	<b>0.02</b>	<b>0.81</b>	<b>0.82</b>	<b>Commune de Coppet</b>
	2069	2069		0.79	0.79		2069	2069		0.79	0.79	Oesch K.
	1700	1700		0.65	0.65		1700	1700		0.65	0.65	Patek Philippe SA
	1300	1300		0.50	0.50		1300	1300		0.50	0.50	DSR
	1250	1250		0.48	0.48		1250	1250		0.48	0.48	Mayor M.
	1238	1238		0.48	0.48		1238	1238		0.48	0.48	Rivendell Holding SA
	1100	1100		0.42	0.42		1100	1100		0.42	0.42	Menoudakos J.
	1000	1000		0.38	0.38		1000	1000		0.38	0.38	Lombard T./LODH
<b>669</b>	<b>184</b>	<b>853</b>	<b>0.26</b>	<b>0.07</b>	<b>0.33</b>	<b>669</b>	<b>184</b>	<b>853</b>	<b>0.26</b>	<b>0.07</b>	<b>0.33</b>	<b>Commune de La Tour-de-Peilz</b>
	700	700		0.27	0.27		700	700		0.27	0.27	Retraites Populaires
	603	603		0.23	0.23		603	603		0.23	0.23	Pictet C-H.
	600	600		0.23	0.23		600	600		0.23	0.23	de Boccard A.
<b>218</b>	<b>356</b>	<b>574</b>	<b>0.08</b>	<b>0.14</b>	<b>0.22</b>	<b>218</b>	<b>356</b>	<b>574</b>	<b>0.08</b>	<b>0.14</b>	<b>0.22</b>	<b>Ville de Nyon</b>
	550	550		0.21	0.21		550	550		0.21	0.21	Landolt F.
	515	515		0.20	0.20		515	515		0.20	0.20	Fauchier T.
	500	500		0.19	0.19		500	500		0.19	0.19	Mirabaud & Cie
	422	422		0.16	0.16		422	422		0.16	0.16	Demole G.
<b>52</b>	<b>328</b>	<b>380</b>	<b>0.02</b>	<b>0.13</b>	<b>0.15</b>	<b>52</b>	<b>328</b>	<b>380</b>	<b>0.02</b>	<b>0.13</b>	<b>0.15</b>	<b>Commune de Saint-Sulpice</b>
<b>89</b>	<b>280</b>	<b>369</b>	<b>0.03</b>	<b>0.11</b>	<b>0.14</b>	<b>89</b>	<b>280</b>	<b>369</b>	<b>0.03</b>	<b>0.11</b>	<b>0.14</b>	<b>Commune de Rolle</b>
<b>59</b>	<b>300</b>	<b>359</b>	<b>0.02</b>	<b>0.12</b>	<b>0.14</b>	<b>59</b>	<b>300</b>	<b>359</b>	<b>0.02</b>	<b>0.12</b>	<b>0.14</b>	<b>Commune de Saint-Prex</b>
<i>1907</i>	<i>72773</i>	<i>74680</i>	<i>0.73</i>	<i>27.92</i>	<i>28.65</i>	<i>1907</i>	<i>72773</i>	<i>74680</i>	<i>0.73</i>	<i>27.92</i>	<i>28.65</i>	<i>Petits porteurs</i>
<b>48000</b>	<b>212625</b>	<b>260625</b>	<b>18.42</b>	<b>81.58</b>	<b>100.00</b>	<b>48000</b>	<b>212625</b>	<b>260625</b>	<b>18.42</b>	<b>81.58</b>	<b>100.00</b>	

Collectivités publiques mises en évidence.

L'ABVL/ProVapore détiennent également une participation de KCHF 10000 au capital-participation (sans droit de vote) ce qui porte leur part au capital social de la CGN à 39.9%.

### **22\_ Litiges en cours**

Aucun litige significatif ne nécessite un besoin de provision dans les comptes.

### **23\_ Analyse des risques**

Une analyse des risques a été réalisée par le Conseil d'administration de la Société. Cette analyse traite des principaux risques auxquels la Société est exposée et la pertinence des mesures prises afin de réduire leur impact. Ce document a été approuvé par le Conseil d'administration en date du 27 janvier 2012.

### **Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de CGN Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, Lausanne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la CGN Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, Lausanne, comprenant les comptes de résultat, le bilan, le compte des immobilisations, le tableau de financement, les notes sur le compte de résultat et l'annexe aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### *Rapport sur d'autres dispositions légales*

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.



En relation avec l'article 33 de vos statuts, nous mentionnons en outre que les comptes annuels ont été approuvés sans réserve ni remarque par l'Office Fédéral des Transports en date du 21 mars 2012.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un déficit d'exercice au bilan de KCHF 6 514.

Lausanne, le 4 avril 2012

FIDINTER S.A.



Giovanni Chiusano  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Pierre Epitoux  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé